

Devenir référent handicap en entreprise ou dans un établissement public

Mettre en œuvre les obligations légales en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap

2 jours (14 heures)

Initiation

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1 655 € HT par personne (TVA en vigueur) **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 25/09/2026. Document téléchargé le 11/10/2026.

Devenir référent handicap, c'est savoir porter cet enjeu avec clarté, pédagogie et cohérence auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Cette formation vous aide à construire un discours mobilisateur, à lever les tabous et à valoriser les engagements concrets de l'entreprise.

Elle propose une approche opérationnelle pour sensibiliser, coordonner et agir efficacement au quotidien.

Objectifs

- Identifier les obligations légales et réglementaires liées au handicap en entreprise ou dans un établissement public
- Analyser les enjeux d'une politique handicap et ses implications pour les parties prenantes
- Expliquer les droits des personnes en situation de handicap et les notions de discrimination et d'inclusion
- Évaluer la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) et l'utiliser comme outil de suivi
- Reconnaître les différents acteurs internes et externes impliqués dans la prise en charge du handicap
- Distinguer le rôle des différents médecins dans le contexte du handicap en entreprise
- Inventorier les dispositifs et les aides mobilisables pour soutenir les personnes en situation de handicap
- Identifier les spécificités des différents types de handicaps et les moyens de compensation associés
- Établir une approche appropriée de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) lors d'un entretien avec un collaborateur
- Élaborer un plan d'action et des outils de pilotage pour accompagner une personne en situation de handicap tout au long de son parcours professionnel

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Déployer une posture de facilitateur et de communicant au service de l'inclusion

À qui s'adresse cette formation ?

Référents handicap, futurs référents handicap

RH, services de santé au travail, préventeurs

Toute personne amenée à intervenir sur la thématique handicap en entreprise ou dans la fonction publique

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Programme

1 Pendant votre formation

Devenir référent handicap en entreprise ou dans un établissement public

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Émergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Les obligations, les enjeux, les acteurs

- Les enjeux d'une politique handicap
- Les obligations légales et réglementaires, les notions de discrimination et d'inclusion
- Les droits des personnes en situation de handicap
- La Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) : la comprendre et en faire un outil de suivi
- Les différents acteurs internes et externes

- Le rôle des différents médecins
- Les dispositifs et les aides mobilisables

Les spécificités de la population des personnes en situation de handicap

- Les représentations concernant le handicap et la définition légale
- Les différents handicaps, leurs spécificités et les moyens de compensation
- L'aspect médical, psychologique et administratif
- La RQTH et comment l'aborder en entretien avec un collaborateur
- Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Le référent handicap

- Délimiter son rôle et ses missions
- Savoir avec qui et comment collaborer
- Faire son état des lieux, identifier freins et leviers
- Construire un plan d'action et des outils de pilotage
- Les moyens mobilisables dont la convention et l'accord d'entreprise
- Accompagner une personne en situation de handicap tout au long de son parcours

Les grands axes d'une politique handicap

- La communication et la sensibilisation ou comment impliquer les parties prenantes
- Le recrutement et l'intégration d'une personne en situation de handicap : innover, diversifier son sourcing, accompagner l'accueil
- Le maintien dans l'emploi et la prévention des inaptitudes : favoriser l'intervention précoce
- La sécurisation des parcours professionnels : formation et inclusion
- Les alternatives à l'emploi direct

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Autodiagnostic*
- *Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires*
- *Études de cas*
- *Simulations d'entretiens : aborder le handicap et la démarche de RQTH avec un collaborateur*
- *Atelier collectif : analyse de scénarii, mises en situation de handicap*
- *Brainstorming en sous-groupe*
- *Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique*
- *Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Évaluation formative : quiz permettant de valider les compétences acquises
- Bilan oral et évaluation à chaud

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Du 8 mars 2027 au 9 mars 2027 (2 jours / 14 heures)

Paris

Du 8 mars 2027 au 9 mars 2027 Paris

- 8 mars 2027 ----- 9h00 – 17h30
- 9 mars 2027 ----- 9h00 – 17h30